





ATELIER COLLECTIF - 90 MINUTES POUR CRÉER MA MICRO-ENTREPRISE mardi 30 Juillet 2019 - Atelier - CCI Entreprises - Mauguio

En 90 minutes, vous réalisez vos formalités d'immatriculation et vous avez un panorama des principes généraux du statut de micro-entrepreneur. Un traitement accéléré et prioritaire de votre formalité.

 PUBLIC CONCERNÉ	<ul style="list-style-type: none">• Personnes ayant un projet de création-reprise d'entreprise• Salariés• Demandeurs d'emploi et bénéficiaires des minima sociaux• Etudiants Selon l'avancement du projet
 OBJECTIFS	<p>Réaliser votre formalité d'immatriculation en micro-entrepreneur. Remplir l'imprimé spécifique et vérification des pièces justificatives. Présenter les principes généraux du micro-entrepreneur : les règles comptables et fiscales de ce statut (seuil de chiffres d'affaires, les pourcentages des cotisations sociales, l'abattement forfaitaire pour le calcul de l'impôt sur le revenu...)</p> <p>A l'issue de l'atelier (48 à 72 heures), vous recevez par e-mail votre récépissé d'enregistrement/votre numéro de SIREN Il appartient au Greffe du Tribunal de Commerce de contrôler la régularité juridique du dossier.</p>
 COÛT	<p>70 euros net sans TVA. Un moyen simple, rapide et sûr d'immatriculer votre micro-entreprise</p>
 INFORMATIONS PRATIQUES	<ul style="list-style-type: none">• Date : mardi 30 juillet 2019 de 09h00 à 10h30• Lieu : CCI Entreprises - Zone aéroportuaire Montpellier-Méditerranée• La participation est payante et l'inscription est obligatoire. <p>Contact et inscription : Centre de Formalités des Entreprises de la CCI Hérault Tél. 04 99 515 213 cfe@herault.cci.fr</p>